

Comment se déroule la prise en charge ?

Elle sera composée d'un entretien personnel, d'ateliers en groupe sur différents thèmes et d'un entretien final. Chaque atelier dure environ 2h30 à 3h00. Vous avez la possibilité de venir seul ou accompagné.
Les transports médicalisés ne sont pas pris en charge dans le cadre de ce programme.

Il existe différents ateliers :

- Les généralités sur la maladie de Parkinson
- Les traitements
- Les difficultés cognitives, comportementales et psychologiques
- La rééducation et les activités psycho-corporelles
- La prise en charge sociale

Coordonné par le Pr Grabli et Mme Welaratne, l'ensemble des ateliers est réalisé par une équipe spécialisée et dédiée à la prise en charge de la maladie de Parkinson.

Médecins référents du programme : Dr Florence Cormier/ Pr David Grabli

Coordinatrice : Mme Arlette Welaratne

Patients intervenants : Julien Fauque

Contact :

Arlette Welaratne

arlette.welaratne@aphp.fr

☎ 01 42 16 22 24



HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
PITIÉ SALPÊTRIÈRE
CHARLES FOIX

**Programme d'information et éducation
thérapeutique dans la maladie de Parkinson**
« Apprendre à mieux vivre et à gérer sa
maladie de Parkinson »



MOTIV-PARK

Envie d'en savoir plus sur votre maladie de parkinson et sur sa prise en charge ?

- J'ai envie de parler de ma maladie :
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout
- J'ai envie de rencontrer d'autres patients
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout
- Je me pose des questions sur ma maladie
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout
- Je me demande à quoi sert mon traitement
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout
- J'ai besoin d'échanger avec des professionnels qui connaissent ma maladie.
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout
- J'aimerais pouvoir sensibiliser mon entourage sur ma maladie
☐ Beaucoup
☐ Oui, parfois
☐ Pas du tout

Si vous avez une majorité de ☐ :

L'éducation thérapeutique est faite pour vous, parlez-en avec votre neurologue pour recueillir son avis.

Si vous avez une majorité de ☐ :

L'éducation thérapeutique vous aidera à lever les doutes ou les incertitudes que vous pouvez avoir par rapport à votre maladie.

Si vous avez une majorité de ☐ :

Votre prise en charge vous convient telle qu'elle est actuellement. Nous restons à votre disposition si, malgré tout, vous avez des questions au sujet de l'éducation thérapeutique.

Un programme d'information et d'éducation thérapeutique dans la maladie de Parkinson est mis en place dans le service.



Ce programme a été élaboré dans le but de vous aider à mieux comprendre et mieux gérer la maladie dont vous êtes atteint, vous apporter des connaissances sur cette maladie, les différents traitements utilisés, la prise en charge sociale et la place de la rééducation, des activités physiques et des activités de loisirs. Vous rencontrerez d'autres personnes atteintes de la même pathologie et pourrez échanger vos expériences.



Comment participer ?

Nous vous recommandons d'en parler avec votre médecin et de recueillir son avis.

Si vous décidez d'y participer, votre médecin vous orientera vers Mme Arlette Welaratne qui vous donnera les modalités de participation.